



Les Cadets du Houtland  
Mairie d'Esquelbecq,  
1 Rue Gabriel Deblock,  
59470 Esquelbecq  
N°SIRET : 49506353900011

## Convention de mise à disposition sans but lucratif

Entre l'Association « **Les Cadets du Houtland** » représentée par **M. Philippe Platteau**, agissant en qualité de Secrétaire

d'une part.

et

.....  
(Nom de la Structure)

Représentée

par : .....

agissant en qualité de

.....  
d'autre part.

il a été convenu ce qui suit:

### **ARTICLE 1 :**

#### **Objet de la convention**

Mise à disposition d'un Maître d'Arme, pour assurer des modules d'initiation à la pratique de l'escrime dans le cadre de :

.....  
.....  
(Cadre de l'intervention : Cycle scolaire, péri-scolaire, journées portes ouvertes, Téléthon, etc....)

avec :

Monsieur ou madame :

.....  
salarié de l'association « **Les Cadets du Houtland** » réunit les compétences et les diplômes nécessaires à l'accomplissement de cette mission.

Ce module portera sur la discipline sportive suivante : **ESCRIME**

et aura pour

objet : .....

(Objectif de l'intervention : Initiation, découverte, apprentissage, etc...)

### **ARTICLE 2 :**

#### **Durée du module**

Ce module prend effet

le : .....

pour une durée  
de :.....  
Ou, Pour un cycle de :..... Séances.

Les séances auront lieu  
le :.....  
De :..... à..... et se dérouleront dans la salle :  
(Indiquez les horaires de l'intervention)  
.....  
(Indiquez le nom du lieu d'intervention)  
Adresse :.....  
.....

Une personne représentant les signataires de cette convention, accueillera le Maître d'Armes à chaque séance.

**Ce module est organisé à l'initiative et sous la responsabilité de**

**....., qui fixera la liste des personnes volontaires admises à y participer.**

**ARTICLE 3 :**

**Facturation**

A ce jour, le coût horaire déterminé est de **50,00 €, toutes charges comprises**,  
Le coût total de ce module de :  
.....  
(Indiquez le calcul du coût horaire total de l'intervention)  
Sera de :..... €  
.....  
(Indiquez l'organisme ou le responsable du règlement de l'intervention)  
s'engage à régler ce montant dans les 15 jours suivants la date de sa réception de la facture.

**ARTICLE 4 :**

**Contestations**

Les contestations pouvant s'élever relativement à l'exécution de la présente convention sont du ressort des tribunaux compétents de la région Nord-Pas de Calais.

Fait, en deux exemplaires, à ....., le .....

Pour .....	<b>Pour l'association</b>
Mr, Mme.....	<b>« Les Cadets du Houtland »</b>
(Signature + cachet, précédé de la mention « Bon pour accord »)	<b>M. Philippe Platteau</b>